

GESTIONNAIRE DE PAIE TITRE PROFESSIONNEL

LE MÉTIER

Le (la) gestionnaire de paie s'occupe, pour le compte de l'entreprise, du traitement de la paie à l'aide d'un logiciel dédié.

Ce qui va de la vérification de la paie, en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail applicables. Jusqu'au suivi, l'analyse et le traitement des informations sociales, l'établissement des déclarations sociales relatives à la paie, avec les contacts organismes qui en découlent. Le contact avec se fait aussi avec les différents interlocuteurs techniques internes (comptable, secrétaire, etc.) ou externes (organismes sociaux...) de l'entreprise.

La veille sur les évolutions réglementaires, techniques et jurisprudentielles, est constante et active, traitée et aussitôt analysée.

Enfin, le (la) gestionnaire de paie établit les tableaux de bord concernant la gestion et le suivi des salaires.

OBJECTIFS

À l'issue des deux modules de formation, le titulaire du titre professionnel de Gestionnaire de paie sera capable :

- ✓ D'assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise (Module 1),
- ✓ Gérer la paie et les déclarations sociales (Module 2).

CONTENUS

Programme détaillé ci-dessous

PRE REQUIS

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de Niveau III (BTS compta gestion...)
- ✓ **Ou** d'un niveau IV avec expérience (BAC avec expérience professionnelle en gestion administrative et comptable)

VALIDATION DES ACQUIS

Titre professionnel de Gestionnaire de paie.

SUPPORTS ET MATERIEL

- Formation théorique
- Applications pratiques en entreprise
- Certification grâce à une épreuve finale et une soutenance devant un jury.

MODALITES PRATIQUES

Durée : autour de 64 jours

Calendrier : Voir proposition

Coût : sur devis

Intervenants : spécialisés

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 - Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
ET DE GESTION**

PROGRAMME DETAILLE

Droit social

26,5 jours

- Introduction au droit
- Les sources du droit du travail
- Les règles du droit social
- Le contrat de travail
- L'évolution du contrat de travail
- Les conditions de travail
- L'organisation du temps de travail
- La rupture du contrat de travail
- Pouvoir de l'employeur et liberté du salarié
- Le licenciement
- Protection de la personne au travail
- La représentation collective
- La négociation collective
- Association des salariés aux performances de l'entreprise
- Protection sociale complémentaire
- Contrôle et application du droit du travail
- Contentieux sociaux

Ressources Humaines

6,5 jours

- Le recrutement
- Les congés
- La formation
- La relation sociale avec les IRP
- Bilan social

Modules Paie

31 jours

- Éléments du salaire brut
- Retenues et charges
- Mise en œuvre de la paie informatisée
- Éléments du salaire net
- Déclarations sociales
- Cas particuliers